

Appel à Projets

Pour la valorisation économique et touristique du

« Pont du Bras de la Plaine »



Descriptif du site

Juin 2019

ARTICLE 1 : CONTEXTE ET OBJET DE L'APPEL À PROJETS

Le pont du Bras de la Plaine appartient au domaine routier départemental situé sur la RD 26 et 27 offrant un accès à la ville de l'Entre-deux depuis la commune de Saint-Pierre.

Il s'agit de l'ouvrage d'art le plus remarquable du patrimoine routier Départemental. Il mesure 300 m sans appui intermédiaire et permet aux usagers de découvrir un panorama exceptionnel.

Situation géographique



Photo aérienne du pont du Bras de la Plaine

Sa construction

Le pont a été construit en 2001-2002 sous maîtrise d'œuvre JMI International.
La gestion du pont est assurée par le service des routes du Département.

Un site exceptionnel

Le pont offre des vues exceptionnelles, coté mer et coté montagne, un paysage sculpté par la ravine du Bras de la Plaine.



Photo : vue sur le Bras de la Plaine coté mer (vue prise depuis l'arche coté rive Gauche)

Une architecture

Ce pont marque son élégance par son architecture composée d'un tablier posé sur les culées appuyées sur les flans de la ravine et deux arches non reliées entre elles au niveau du centre du pont. Le pont est parfaitement intégré à son environnement, épuré.



Photo : vue depuis l'arche, culée rive gauche.

Des aménagements déjà existants

Sur la rive gauche (coté Saint-Pierre), à proximité immédiate du pont, une aire de stationnement (co-voiturage) existe avec une capacité d'une quinzaine de places en véhicule léger et de 3 places de bus.

Une aire de pique nique a été aménagée le long de la culée rive gauche, avec l'installation de 3 kiosques. Un belvédère offre une vue magnifique sur la vallée et le pont. Ce site est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Un kiosque à vocation économique situé sur l'aire de parking participe à l'attractivité du site.

Le site ne dispose pas de toilettes publiques.

Une colonie de chiroptères

Une colonie de chiroptères niche périodiquement dans les culées du pont. L'installation de cette espèce protégée n'est que transitaire. En effet, il ne s'agit pas de leur espace naturel, une demande de transfert vers d'autres sites naturels est en cours auprès des services de l'État.

ARTICLE 2 : PRÉSENTATION TECHNIQUE DU PONT

Le pont mesure 300 m de long, et possède une largeur de 11,90 m avec deux voies de circulation et deux trottoirs de 1,40 m.

La hauteur depuis le tablier au dessus du Bras de la Plaine est d'environ 110 mètres.

Il est composé d'un tablier en arc surbaissé à structure mixte acier - béton, de deux culées de 16 m de hauteur (intérieur) avec une emprise en sol de 170 m² exploitable.

Chaque demi-arche fait 140 m de long environ. Les dimensions des hourdis supérieurs et inférieurs sont données dans les deux plans joints.

L'accès à l'arche côté rive droite (commune de l'Entre-deux), en raison du fort dénivelé des flans de la ravine, ne peut se faire uniquement par la culée, qui elle-même est accessible depuis une trappe technique sur le domaine public au niveau de la route. L'accès public par cette rive est difficilement envisageable.

L'accès à l'arche coté rive gauche (commune de Saint Pierre) pourrait être accessible au public via l'aire de pique nique. Pour des raisons de sécurité, une clôture a été réalisée pour empêcher l'accès à l'arche. Néanmoins celle-ci pourrait redevenir accessible avec un aménagement adapté.

L'arche est aussi accessible via la culée (échelle à crinoline) principalement pour la maintenance du pont.

Les arches ne possèdent aucun garde de corps ou de ligne de vie sécurisée.

Seront inclus dans l'appel à projet : les arches, les culées, l'aire de détente. Le tablier restera à l'usage exclusif de sa fonction routière.

En raison de sa localisation, la prise au vent est importante dans cette zone.



Photo : vue du pont depuis l'aire de pique nique, rive gauche.

Des plans sont disponibles en document annexe.

ARTICLE 3 : OBJECTIFS ET CRITÈRES

A. Objectif de l'appel à projets

L'originalité et la localisation de ce site à fort potentiel, doivent permettre l'émergence d'un projet qualitatif contribuant à l'attractivité du territoire, à la création d'activités et d'emplois. Il s'agit d'un appel à projets culturels, de loisirs et touristiques.

B. Critères de sélection

Le choix du soumissionnaire se fera au regard des trois critères suivants :

- **Critère pertinence du projet**

Les éléments pris en compte pour l'analyse de la pertinence sont les suivants :

- Cohérence générale du projet, notamment au regard des potentialités du site et des attentes des usagers et du territoire,
- Prise en compte du contexte général, valorisation de l'image du pont, et du développement touristique et économique du territoire,

- **Critère technique du projet**

Les éléments pris en compte sur le plan technique sont les suivants :

- Respect du caractère exceptionnel du site et de l'infrastructure et insertion du projet dans son environnement,
- Prise en compte des mesures d'hygiène et de sécurité et des normes en vigueur (accessibilité, ERP, infrastructure...)
- Compétences et références du porteur de projet.

- **Critère financier du projet**

Les éléments pris en compte sur le plan financier sont les suivants :

- Montage juridique et financier du projet,
- Nombre d'emplois créés
- Redevance annuelle proposée
- Solidité économique et financière du projet.

C. Durée de validité des propositions

Les propositions doivent être valables pendant une période de 180 jours à compter de la date limite de remise des propositions fixée à l'article 4.

ARTICLE 4 : DOSSIERS DE CANDIDATURES ET REMISE DES PROPOSITIONS

A. Dossiers de candidature

Le dossier de candidature qui vous est remis comprend :

- Une présentation synthétique du site et de l'infrastructure,
- Des plans en annexes

B. Visites du site

Des visites du site seront possibles sur rendez-vous aux dates suivantes : **le mardi 20 août et le jeudi 22 août 2019**, entre 10h et 12h00.

Il faudra se munir **obligatoirement** des protections suivantes :

- Lampe frontale
- Casque avec jugulaire
- Gants
- Chaussures de sécurité

Le candidat intéressé est invité à prendre contact **au moins deux jours ouvrables avant la date de rendez-vous** souhaitée :

- par téléphone au : 02.62.90.04.44 aux heures d'ouverture de bureau entre 8h-12h et 13h-15h auprès du service des Routes (M. Roland CHAN N'GAN CHUCK).

ou

- à l'adresse e-mail suivante : appel-projets@cg974.fr

C. Remise des propositions

- **Documents à remettre**

La proposition comprendra une présentation du candidat et fera apparaître les éléments nécessaires à l'évaluation des critères listés dans l'article 3. Elle permettra également d'apprécier le projet tout au long de ses différentes phases de mise en œuvre.

Elle comprendra à minima (*attention : chaque note doit être distincte comme citée ci-dessous avec les éléments précis, un document type est joint en annexe*) :

- Une note descriptive présentant **le projet** développé :
 1. la description du projet (concept, le mode de fonctionnement...)
 2. son positionnement dans le secteur d'activité choisi (secteur concurrentiel ou non, innovation...), prise en compte des enjeux
 3. la clientèle ou public visé
 4. création d'emploi direct et indirect
- Une note technique
 5. description des contraintes techniques de la mise en œuvre (les normes réglementaires...) du projet
 6. démarche en faveur du développement durable

7. un planning détaillé de la mise en œuvre du projet (mise en place du concept, travaux, protocole transactionnel, contrat...)

- Une note du **candidat** :

8. présentation du soumissionnaire (identité, CV, statut juridique = entreprise individuelle, association, SARL...)

9. les partenaires qui les accompagnent dans le projet

10. compétence : expérience professionnelle dans le secteur du projet (ou pas)

11. référence : 3 références (si possible)

- Une note **financière et juridique** :

12. le montage financier mis en œuvre (fonds propre, emprunt, subventions mobilisés...)

13. le statut juridique de la structure (création d'une structure ou existante, type de structure...)

14. Un tableau prévisionnel d'exploitation (business plan : dépenses/ recettes...),

15. Redevance attribuée au Département selon la durée d'exploitation

• **Modalités de remise des propositions**

Le candidat devra remettre sa proposition avant **le 20 Septembre 2019 à 12h00** avec la mention

« Appel à projets pour le site du Pont du Bras de la Plaine »

La proposition sera remise :

- sous forme dématérialisée à l'adresse e-mail suivante : appel-projets@cg974.fr

ou

- sous enveloppe cachetée qui portera l'adresse suivante :

Mission Aménagement et Développement

Résidence Milius

36, rue Fénélon

97400 Saint-Denis

Aux heures d'ouverture des bureaux

8h-12/13h30-15h

Tél. : 02.62.20.48.30

DOCUMENTS ANNEXES

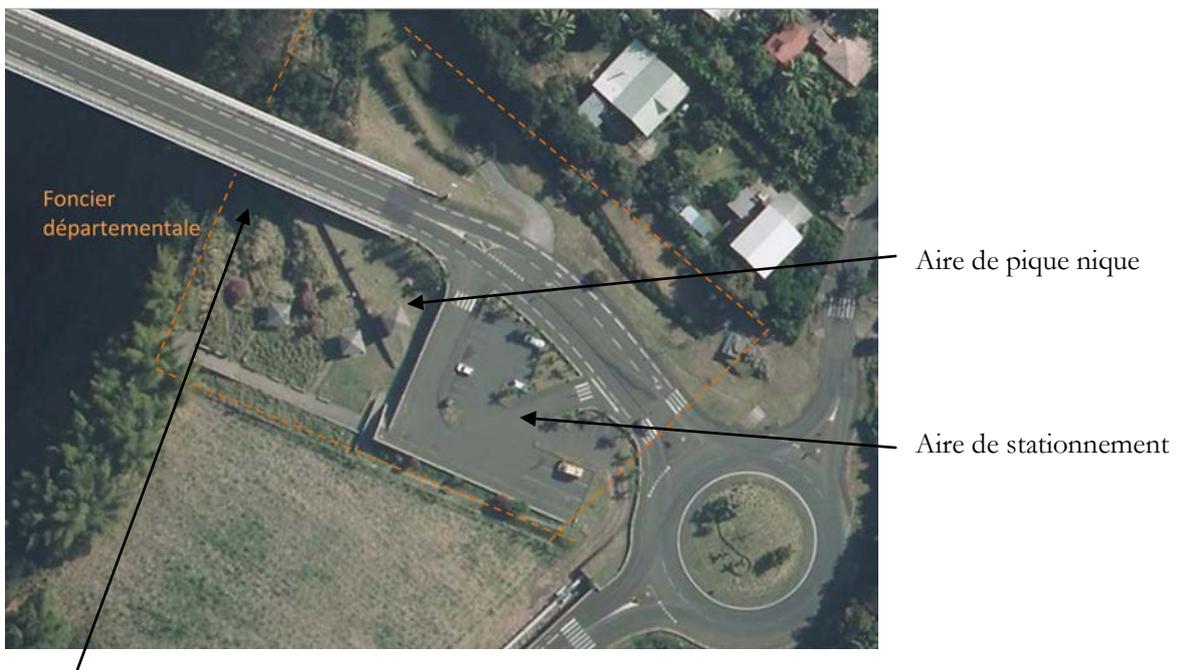
1. Présentation, localisation

Vue aérienne : Culée rive droite (commune de l'Entre-deux)



Cette culée est difficilement accessible au public

Vue aérienne : Culée rive gauche (commune de Saint-Pierre)



Accès à l'arche

Un accès public est possible depuis le domaine public via l'aire de pique-nique (sous condition d'aménager un accès sécurisé)



Entrée de la culée

Accès à l'arche

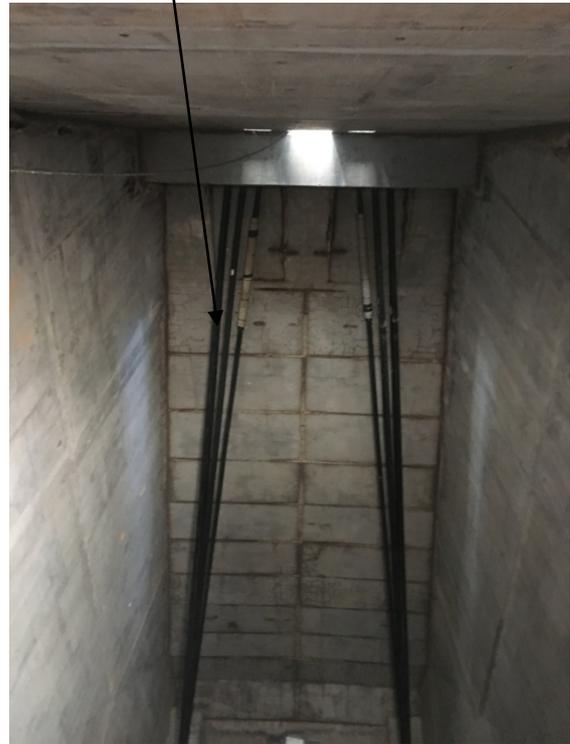
Absence de garde corps

Photo : vue sur la culée rive gauche.

Escalier intérieur de la culée



Câbles situés sous la dalle du tablier

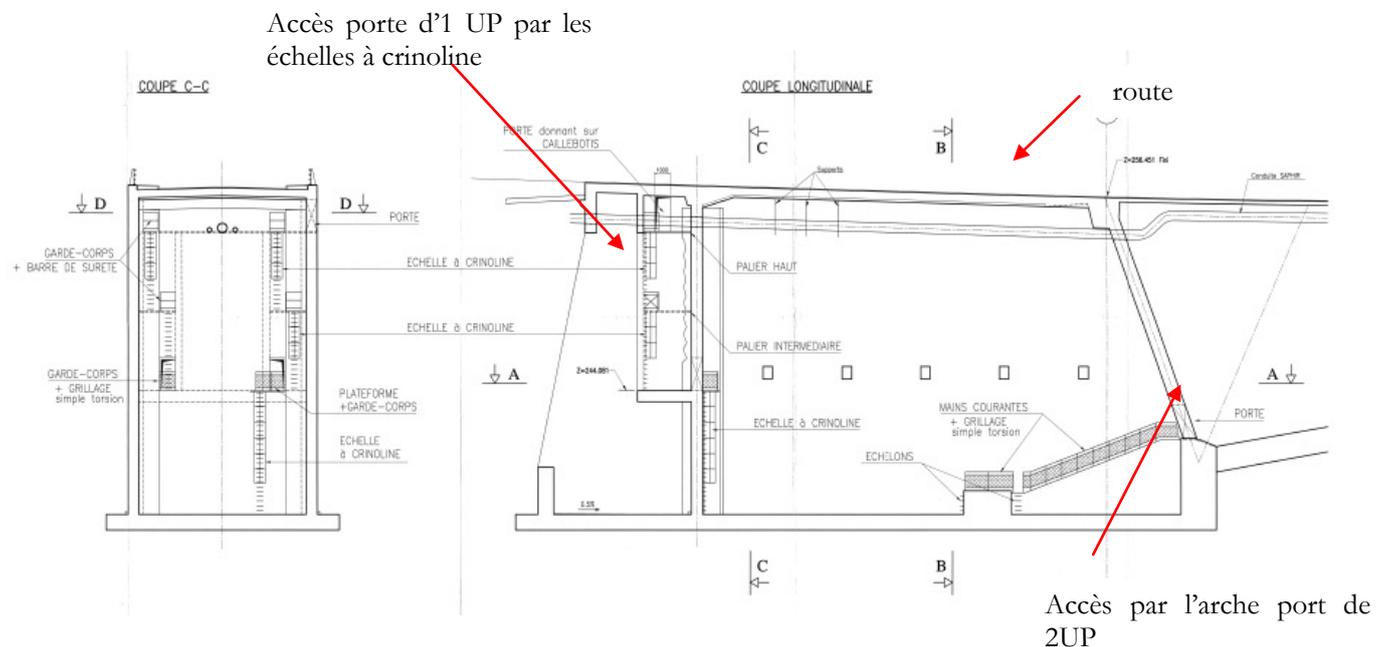


Photos : vues intérieures de la culée rive gauche : un volume de cathédrale

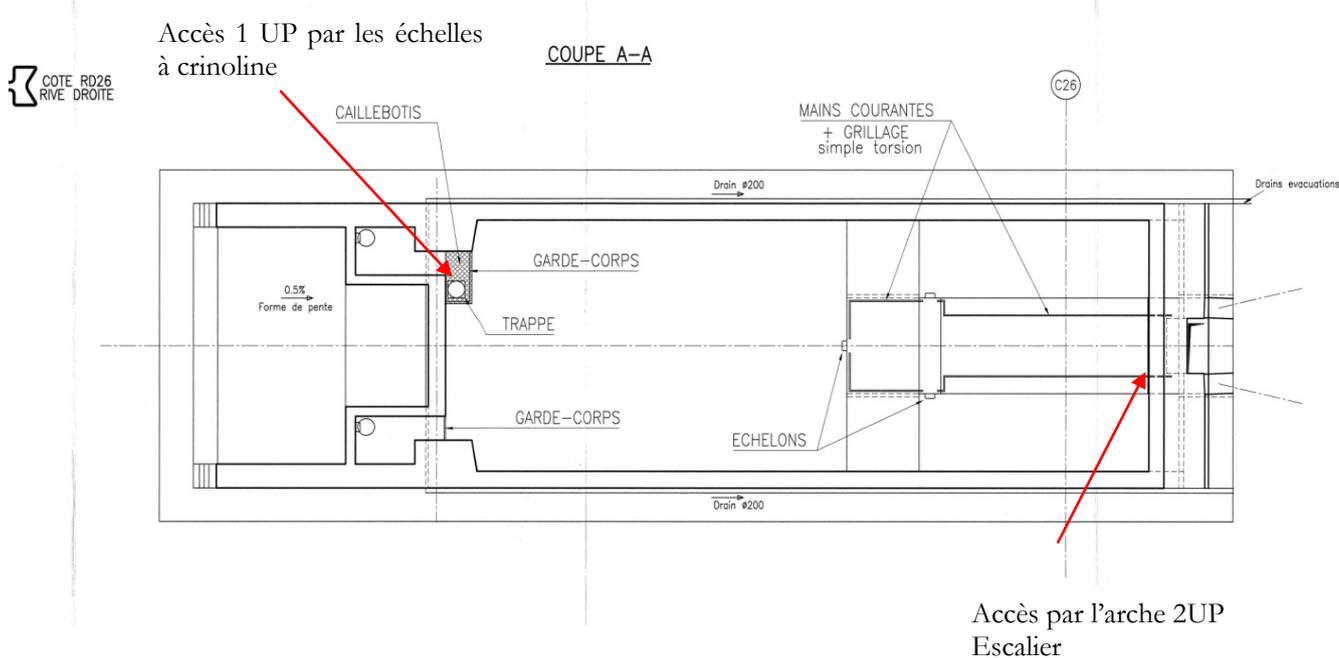


Pas de jonction entre les deux arches

Les plans de la culée rive droite sont similaires, seul l'accès via les échelles à crinoline se fait par une trappe technique

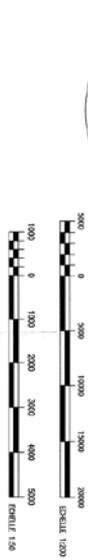
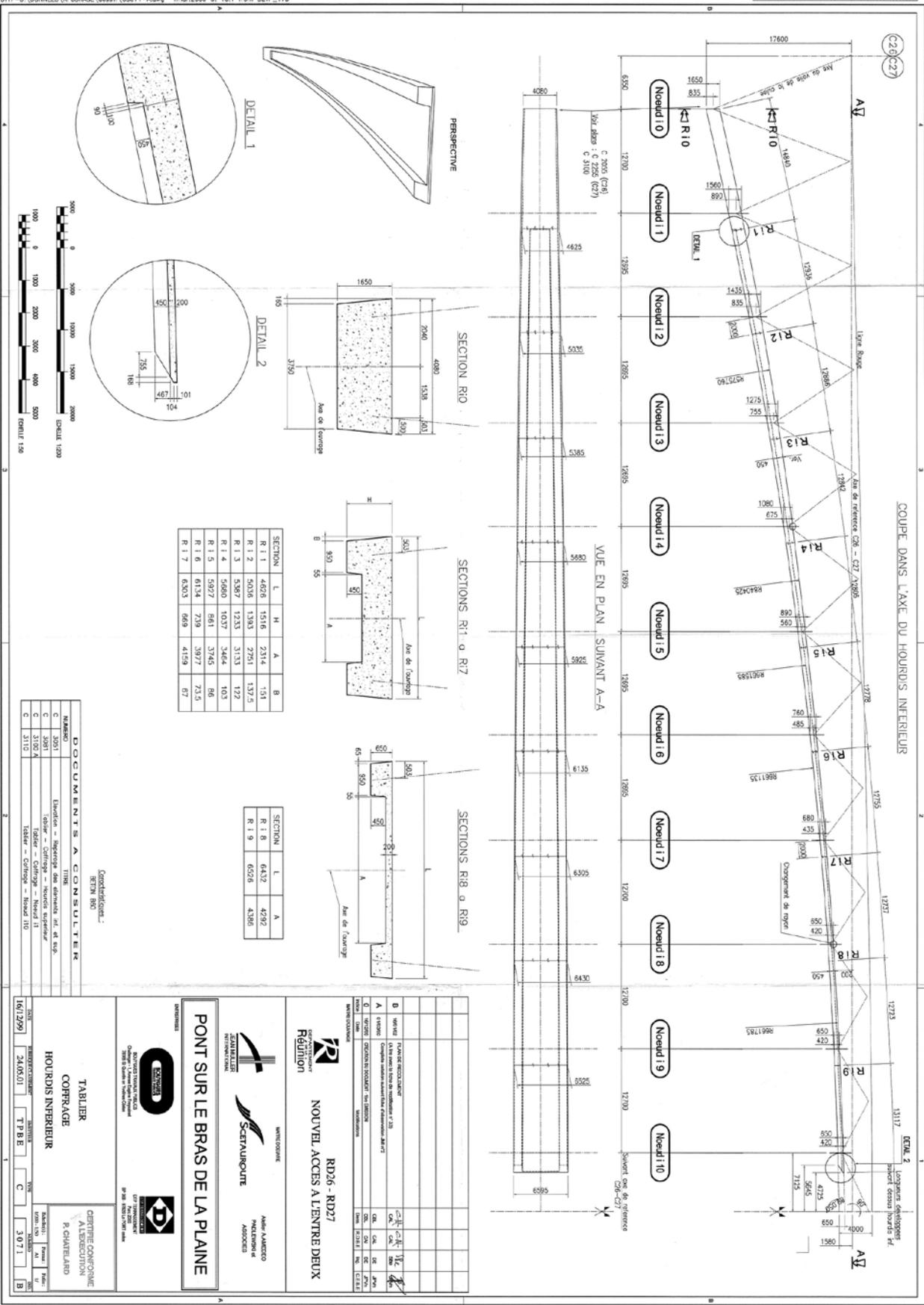


COUPES DE LA CULÉE
RIVE GAUCHE



PLAN DE LA CULÉE
RIVE GAUCHE

Ci-dessous :
Plan Tablier coffrage hourdis inférieur
Plan Tablier coffrage hourdis supérieur



SECTION	L	H	A	B
R 1 1	4628	1516	2314	151
R 1 2	5036	1335	2721	137,3
R 1 3	5087	1233	3133	172
R 1 4	5060	1037	3464	103
R 1 5	5397	861	3745	86
R 1 6	6134	739	3977	73,5
R 1 7	6303	668	4159	67

SECTION	L	A
R 1 8	6432	4292
R 1 9	6226	4266

DOCUMENTS A CONSULTER

NUMERO	TITRE
C 3051	Etude de faisabilité
C 3052	Etude de faisabilité - variantes alternatives
C 3102	Etude de faisabilité - variantes alternatives
C 3112	Etude de faisabilité - variantes alternatives
C 3115	Etude de faisabilité - variantes alternatives

PONT SUR LE BRAS DE LA PLAINE

MAIRIE DE SCAVAURQUE

MAIRIE DE SCAVAURQUE

MAIRIE DE SCAVAURQUE

RD26 - RD27

NOUVEL ACCES A L'ENTREE DEUX

MAIRIE DE SCAVAURQUE

MAIRIE DE SCAVAURQUE

MAIRIE DE SCAVAURQUE

TABLEAU

CORRAGE

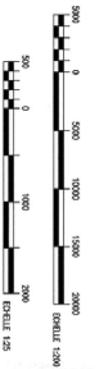
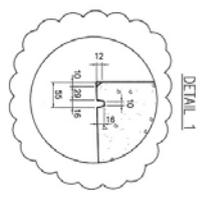
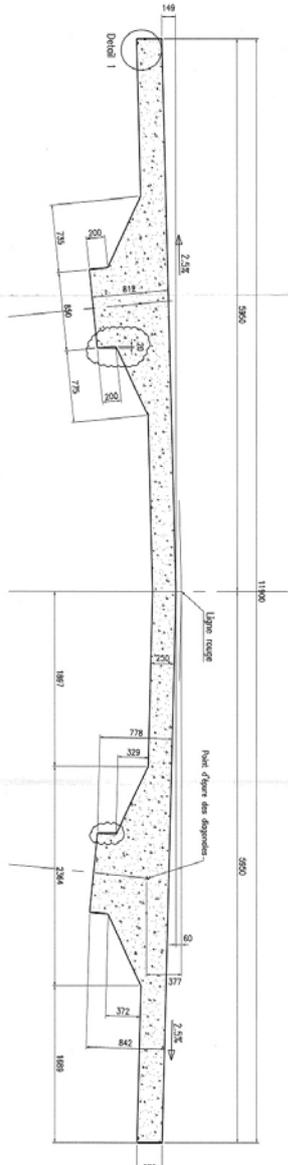
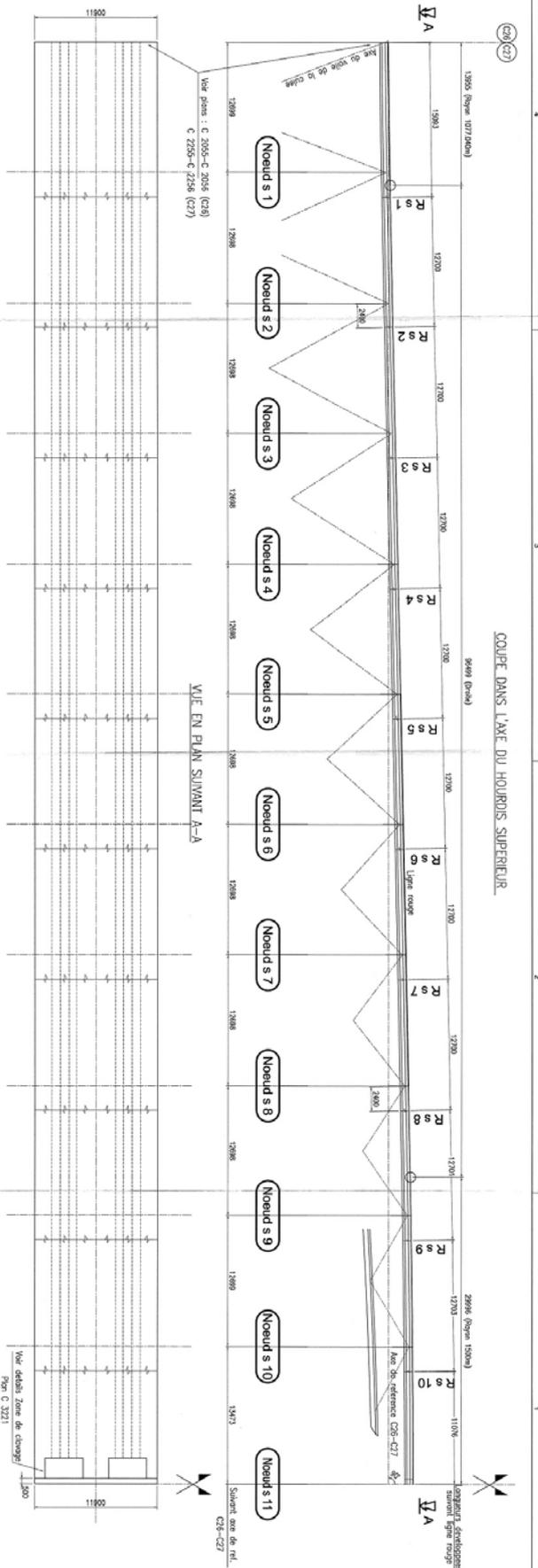
HOURDIS INFRIEUR

16/12/99 34.05.01 TPBB C 3071 B

CENTRE CONFORME

ALBERGON

R CHATELARD



Caractéristiques :
Béton 190

NUMERO	DESCRIPTION	TYPE
C 3011	Emulsion - Scellement d'acier	C
C 3011 A	Traçage - Coffrage - Béton armé	C
C 3011 B	Traçage - Coffrage - Béton armé	C
C 3011 C	Traçage - Coffrage - Béton armé	C
C 3011 D	Traçage - Coffrage - Béton armé	C

REVISION	DATE	DESCRIPTION	PREPARE	VERIFIE
B	16/12/99	FINANCE RECOUPEMENT		
A	01/09/99	LES BRAS EN BLOC DE CONCRETE F/14 ET 3/7		
Q	10/12/98	CHANGEMENT DE NOM ET DE REFERENCE		
O	10/12/98	CHANGEMENT DE DOCUMENT - LIAISON		

ENTREPRISES

CONCRETE

SCIFAQUOITE

MAITRE D'OEUVRE

AMAR ALBERGO
PROFESIONI DI ASSOCIATI

PONT SUR LE BRAS DE LA PLAINE

RD26 - RD27
NOUVEL ACCES A L'ENTREE DEUX

TABLELIER
COFRAGE
HOURDIS SUPERIEUR

CENTRE CONCRÈTE
A L'ÉRECTION
R. CHATELAIN

16/12/99 **24.05.01** **TP B E** **C** **3 0 8 1** **B**

3. La présence d'une colonie de chauve-souris dans la culée rive gauche

Les résultats de ces suivis visuels sont présentés dans le tableau ci-après :

Tableau 3 : Bilan des suivis visuels (Biotope, 2017)

Année 2017	Janv	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juill	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Nombre d'individus	63	2137	2086	653	165		2		46		52	54

Le pont est ainsi utilisé toute l'année par une colonie de Petit Molosse même si les effectifs se retrouvent très amoindris en saison sèche avec un minimum de 2 individus dénombrés en Juillet et 46 en Septembre. L'occupation maximale se situe au cœur de la saison humide, période de reproduction, avec plus de 2000 individus en Février et Mars.

 Ces chiffres sont issus des différents comptages effectués en sortie de gîte et correspondent ainsi aux effectifs présents dans la culée en rive gauche



Rapport final – Décembre 2017

21